SE-UNSA MARNE
Maison des syndicats
15 bd de la paix
BP149 51055 REIMS cedex
Rez de chaussée avant l'ascenseur
03 26 88 25 53
51@se-unsa.org
http://sections.se-unsa.org/51/

Vos contacts au Se-UNSA :

Aline GEERAERTS / **06 14 25 31 19** /
Jean-Michel ALAVOINE / **06 14 25 30 61**
Benoît FOLB / **06 14 25 29 64**

Flash-infos du 25 mai 2012

Merci de d'afficher ou de transférer aux collègues

1/ Formation continue 2012/13
2/ Evaluations CE1/CM2
3/Rythmes scolaires

1/ Formation continue 2012/13 : compte rendu du conseil de formation du 21 mai

Premier constat: la formation continue est réduite vu le manque de moyens financiers et remplacement: il ne reste que 24 BDFC, ce qui limite les possibilités de stage.

La formation continue comporte essentiellement des formations dites **à caractère obligatoire**: directeurs, enseignants spécialisés , formation des PE Stagiaires (compagnonnage avec PEMF, + 3 semaines à l'IUFM) Cela mobilise 2913 journées avec remplacements BDFC)
Le rectorat propose aussi 4 stages (TICE, Pairform, CLIN et coordinateurs et secrétaires RRS et Eclair: 132 journées stagiaires.
Les circonscriptions proposent des stages de 2 à 4 à remplacement BD (6 stages en liste supplémentaire.)

- 3 stages groupes départementaux: maternelle, Langues vivantes, élèves à comportement difficile
- 15 stages de 2 à 4 jours avec remplacement BDFC seront proposés.
- 3 stages de 8 jours à remplacements M2 seront proposés et 2 stages en liste supplémentaire.
- 2 stages filés à remplacement M2 seront proposés pour 12 à 15 enseignants
- 7 stages en fin d'année scolaire avec remplacement par des enseignants à 80% seront proposés.

Des formations sont aussi proposées aux CPC et psychologues scolaires.

La plupart des ateliers Hors temps scolaires ont été transformés en animations pédagogiques à disposition des circonscriptions vu le peu d'inscrits mis à part Chant mercredi bien sûr: il reste 7 ateliers Hors Temps Scolaires: ceci est un progrès et va dans le bon sens.
Il est regrettable par contre que certaines circonscriptions imposent les 6 animations pédagogiques laissant peu de liberté aux collègues qui apprécient une souplesse de choix personnel.
Le SE-UNSA propose que l'animation sur La voix proposée par la MGEN soit étendue à plus de collègues.
Le SE-UNSA réitère sa demande de plus de formation pour les premiers secours de façon institutionnelle.
Le SE-UNSA regrette aussi la disparition des formations T1 et T2 de manière générale vu le peu de formation initiale des PES.
La DASEN a eu une volonté de cohérence et de lisibilité pour le plan de formation 2012/2013 avec le peu de moyens alloués. un plan de formation académique sur les 4 départements.
Le recteur compte aussi être au plus près du terrain et interrogera les collègues sur leurs vœux de formation (la dernière consultation date de 2006!!)
Le SE-UNSA approuve cette consultation mais les demandes des enseignants devront ensuite réellement être prises en compte.

L'inscription sur GAIA pour les stages devrait pouvoir débuter fin juin.

Droit Individuel de Formation « DIF » : Une circulaire départementale devrait paraître en début d'année scolaire 2012/2013.

Conclusion: une formation continue succincte > Avec le SE-UNSA soyons exigeants pour le changement.

2/ Evaluations CE1/CM2 : POSITIONNEMENT du SE-UNSA

Le ministère vient de publier un communiqué de presse qui confirme officiellement la non-obligation de remontées des résultats des évaluations à l'administration centrale.
http://www.education.gouv.fr/cid60346/evaluations-des-acquis-scolaires-des-eleves-en-ce1-et-cm2-maintien-pour-une-utilisation-pedagogique-locale-mais-suspension-de-la-remontee-nationale-des-donnees-statistiques.html

Par ce communiqué, le ministère indique que :

- les évaluations **doivent être passées**,
  - elles peuvent être utilisées pour « vérifier les acquisitions de chacun des élèves et mettre en œuvre les
  - démarches pédagogiques appropriées au sein de la classe et de l'école pour la réussite de tous ».
  - elles peuvent servir « de support aux échanges avec les familles ».
  - les résultats de ces évaluations ne seront pas transmis à l'administration centrale cette année. Elles feront donc l'objet d'une exploitation dans les écoles pour mettre en œuvre les aides et accompagnements à prévoir pour les élèves en difficultés. Les inspecteurs de l'Education nationale coordonneront le suivi de ces opérations

pour aider les écoles dans la réalisation et l'exploitation des évaluations. »

Avis du SE-UNSA : L'exploitation pédagogique étant circonscrite à l'école, la décision de saisie des résultats dans l'application nationale relève des équipes. Le traitement informatisé des données facilite l'exploitation pédagogique ainsi que la communication avec les familles.
Le nouveau ministre assignant à ces évaluations un objectif pédagogique et limitant leur exploitation à l'école, l'extraction des résultats anonymés à des fins de transmission aux IEN ne saurait, à notre avis, être exigée.

Contrairement à l'appel d'autres organisations syndicales qui appellent à ne procéder à aucune saisie de résultats dans l'application, ce qui du coup, prive les collègues des supports d'analyse des résultats des élève, il nous paraît plus judicieux de respecter la liberté pédagogique des collègues.

Le SE-UNSA Marne vient d'écrire à la DASEN pour lui donner son positionnement syndical >http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article606

3/Rythmes scolaires : une large concertation s'impose

Vincent Peillon, nouveau ministre de l'éducation Nationale, vient d'annoncer, conformément au programme du candidat Hollande, un retour à la semaine de quatre jours et demi en primaire dès la rentrée 2013.

Pour le SE-Unsa, si la question des rythmes scolaires est importante, elle ne peut se limiter à l'école primaire mais doit aussi concerner le collège ainsi que les lycées. Elle doit aussi être traitée dans le cadre d'une très large concertation avec les multiples acteurs concernés : enseignants, personnels, familles, collectivités territoriales, monde associatif, acteurs économiques…

L'expression du ministre qui s'est concentrée sur la semaine scolaire passe sous silence l'organisation de la journée et celle de l'année scolaire. Ce dossier des rythmes est complexe car c'est bien l'ensemble des temps de vie de l'enfant qui doit être traités en cohérence.

L'organisation de l'aide personnalisée est aussi à repenser. Pour le SE-Unsa, elle doit prendre place dans le temps scolaire pour tous.

Enfin, au-delà du temps de l'enfant, la question du service des professeurs des écoles et de son organisation est posée et devra donc être mise sur la table au moment des négociations. Pour le SE-Unsa, toute évolution devra marquer une amélioration pour la réussite des élèves comme pour les conditions de travail de leurs enseignants.

D'ores et déjà, le SE-Unsa a sollicité une audience au ministre pour l'entretenir de tous les dossiers urgents. Ce dossier des rythmes en fait désormais partie.

Pour se désinscrire de la lettre électronique, envoyez un simple mail en retour avec la mention « désabonnement ».